



**NOUVEAU
PACK 3XL**

Partage
internet
par Wifi



Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s

Une belle idée cadeau à prix cadeau

- ✓ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- ✓ 2 000 F/mois de crédit de communication
- ✓ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois
PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F

INFOS : 112

N°679

du 04
FÉVRIER
2014



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3 Marchés publics dans
le secteur cotonnier**

**Recours gagnants
des sociétés W abco
Cotia et Stea Sarl
contre la NSCT,
pour mauvaise
attribution**

P.7 Transhumance au Togo

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs préoccupent au plus haut niveau

*** Une rencontre sur la transhumance en mi-février à Blitta**

**P.6 Nécrologie
Disparition de
l'artiste accompli
Frédéric Bruly Bouabré**



De gauche vers la droite, les ministres Agadazi, Bawara et Yark

**P.7 Téléphonie mobile
M oov-Togo
démarré les activités
du programme
« W eena »**

**P.3 Pour éviter le travail de mineurs et des
dysfonctionnements
Acteurs et gouvernants
s'entendent à cogérer
l'apprentissage au Togo**

P.7 Promotion du textile au Togo

**La Chambre du Commerce et
d'Industrie du Togo organise
la 1^{ère} foire du pagne à Lomé**



moovbonus

Les 4 et 5 février 2014, profitez de

✓ **50%** de bonus pour tout rechargement
(Emoov, Carte de recharge & Flooz) à partir de **200 F**

✓ **100%** de bonus pour tout rechargement à partir de **10 000 F**

Validité du bonus : 30 jours
bonus valable vers tous les réseaux locaux
Service clients : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



TOGO TELECOM, UNE ENTREPRISE QUI MONTE



Depuis la connexion directe au câble sous-marin, les attentes sont nombreuses. Le chantier est vaste mais TOGO TELECOM compte sur un personnel mobilisé pour l'atteinte des objectifs.

REPARTIR SUR UNE NOUVELLE BASE

2013 a été marqué, à TOGO TELECOM, par la mise en fonction d'un nouvel organigramme et de nouvelles nominations. Par cette nouvelle organisation, la Direction Générale compte redynamiser le personnel pour faire face aux prochaines échéances. Dans les différentes directions, anciennes et nouvelles, tout se met en place pour un meilleur rendement en 2014.



SE SOUHAITER LES BON VOEUX

Un seul mot d'ordre motive les agents: "Ensemble on devient meilleur!". Ce slogan était encore fortement présent dans les vœux formulés par les différents responsables d'agence de l'intérieur du pays. Lors de la cérémonie de présentation de vœux, le Directeur Général a rappelé les efforts que chacun doit faire, à son nouveau poste, pour un rendement meilleur. Cet effort doit être continu et quotidien afin que TOGO TELECOM continue d'exister.



FAIRE UN PAS DE PLUS A CHAQUE FOIS

La bonne manière de progresser, c'est de se fixer des objectifs concordant vers un objectif principal. Ceci, la Direction Générale a su l'insuffler à tout le personnel. Depuis 2007 que TOGO TELECOM s'est assignée comme mission de favoriser l'accès au haut débit à tous, cette manière de procéder a permis des avancées notoires sur plusieurs plans, à savoir, l'extension du réseau CDMA (illico, Helim Nomade), la pose de la fibre optique terrestre, un meilleur service du SAV, l'extension du réseau l'ADSL, l'aboutissement de plusieurs projets d'innovation et de rénovation et surtout la connexion directe au câble sous-marin. La baisse systématique des prix des outils et des tarifs de communication a largement contribué à une vulgarisation rapide des TIC au Togo. C'est en restant fidèle à cette philosophie que TOGO TELECOM apparaît régulièrement dans les 500 meilleures entreprises du continent.

2014: UN OBJECTIF COMMUN, UNE SEULE EQUIPE

"FACE A LA ROCHE, LE RUISSEAU L'EMPORTE TOUJOURS, NON PAS PAR LA FORCE MAIS PAR LA PERSEVERANCE". En citant cette assertion de Jackson BROWN dans son message de vœux au personnel, le Directeur Général de TOGO TELECOM a dévoilé la philosophie qui, selon lui, doit guider le personnel face aux défis présents et futurs. Le tout premier défi est d'exister en tant qu'entreprise capable de participer au développement du Togo. Tel doit être l'objectif de tous afin que, travailler comme un seul homme, devienne aisée.

Pour éviter le travail de mineurs et des dysfonctionnements

Acteurs et gouvernants s'entendent à cogérer l'apprentissage au Togo

Late Pater

Jusqu'ici, des maîtres et maîtresses d'apprentissage s'accrochent aux conditions de travail encore empiriques de leurs apprenants. Avec en pointe des mineurs, pour la plupart non scolarisés. Bien en plus, les formateurs s'enrichissent sur le dos des parents contraints d'avoir recours à cette formation artisanale pour assurer l'éducation de leurs enfants. Ainsi, ce secteur est devenu, de fait, le deuxième pilier de l'éducation des enfants au Togo aux côtés du système scolaire, observé-on au ministère en charge de l'emploi des jeunes. Depuis un moment, on cogite à doter le secteur d'un cadre législatif et institutionnel cohérent.

A ce jour, il y manque des normes pédagogiques de formation et d'évaluation des apprentis. Il n'existe pas de mécanismes permanents de contrôle dans les établissements d'apprentissage, ainsi que des conditions de travail des apprentis. Il n'existe pas de contrôle des connaissances des maîtres artisans. Autant de lacunes qui poussent l'autorité à l'éventualité d'un code de l'apprentissage au Togo. Avec des acteurs du secteur, on va innover. L'autorité et les acteurs se sont entendus sur un nombre de choses : l'intéressement des apprentis, l'organisation des examens, les mesures étatiques d'appui aux maîtres et maîtresses d'apprentissage, la prévention des risques professionnels et la protection sociale des apprentis, etc.

On voudrait entendre par maître ou maîtresse d'apprentissage tout artisan structuré ou maître artisan ayant une autorisation préalable du ministère en charge de la formation professionnelle pour former. Ainsi, nul ne peut recevoir d'apprenti s'il n'est titulaire d'une carte de maître ou maîtresse d'apprentissage ou d'un agrément – dont les critères de délivrance devront être déterminés – délivré par le ministre. En aucun cas l'apprentissage ne pourra débuter avant l'âge de 15 ans, ou avant la fin de la scolarité obligatoire. Des agents techniques, ou maîtres, ou maîtresses d'apprentissage ayant l'expérience avérée seront désignés comme conseillers pour suivre les progrès accomplis par les apprentis. Ou pour dispenser des cours complémentaires dans chaque spécialité.

La durée de l'apprentissage devra être fixée par arrêté des ministres compétents, avec avis de la chambre des métiers. La durée hebdomadaire de travail ne pourra, elle, excéder les 40 heures, cours de formation compris. Alors que la journée de travail de l'apprenti ne doit débuter avant 7 heures et ne peut se prolonger au-delà de 19 heures. Au bout d'une semaine de travail, l'apprenti disposera de 24 heures de repos. De préférence le dimanche. A ces mesures, des



dérogations exceptionnelles pourront être accordées par l'inspection de travail. Mais les fêtes légales devront constituer des jours fériés chômés pour les apprentis qui, en plus, auront droit à un calculé à raison de deux jours et demi par mois d'apprentissage effectif, période d'essai comprise, soit 30 jours par année d'apprentissage effectif.

Quant au formateur, il ne pourra recevoir d'apprentis s'il a été condamné pour infraction contre les mœurs ou à une peine criminelle. Il ne devra employer l'apprenti que dans la mesure de ses aptitudes et

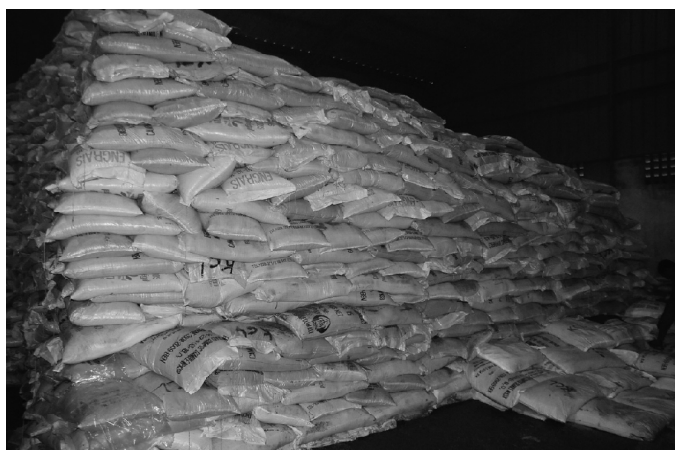
de ses forces. Les punitions corporelles et les amendes seront interdites dans le cadre de l'exécution du contrat d'apprentissage. Le contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre partie dans les trois mois suivant le début de l'apprentissage. Cette période constitue, pour chacune des parties, une période d'observation ou d'essai. L'apprenti ou l'apprentie dont le temps d'apprentissage sera terminé devra passer l'examen du certificat de fin d'apprentissage (CFA) ou le certificat de qualification professionnelle (CQP) organisé par

le ministère chargé de la formation professionnelle.

Enfin, on pense à ce que les frais d'apprentissage soient dorénavant fixés par arrêté conjoint des ministres chargés de la formation professionnelle, du travail et de l'artisanat. Après, bien entendu, consultations de la représentation nationale des chambres régionales de métiers. Les discussions ont suffisamment évolué et un document pourra atterrir sous peu en conseil des ministres.

Marchés publics dans le secteur cotonnier

Recours gagnants des sociétés Wabco Cotia et Stea Sarl contre la NSCT, pour mauvaise attribution



Des sacs d'engrais dans un magasin

cette exigence l'attestation de capacité financière délivrée à CIAT Sarl par une banque de la place, en plus d'autres documents annexes jugés recevables.

Saisi, le CRD conclut d'abord que la condition de preuve de facilité de crédit est sans contexte réunie, en s'appuyant sur l'attestation de capacité financière délivrée par la BIA-Togo, déclarant que «son client dispose de facilités de crédit nécessaires et suffisantes pour lui permettre de financer au moins 50% du marché qui lui sera attribué». L'offre de CIAT Sarl étant de 3.645.278.000 francs Cfa, la moitié revient à 1.822.639.000 francs Cfa. Ensuite, en prenant en compte la date de dépôt des offres (26 septembre 2013), le chiffre d'affaires des trois dernières années doit couvrir les

exercices 2010, 2011 et 2012. Or, la carte d'opérateur économique produite par CIAT Sarl indique qu'elle est créée le 22 juin 2011 ; à la date de dépôt des offres, la société avait 21 mois d'activités. «La période requise pour être couverte par les chiffres d'affaires est insuffisante ; par conséquent, la société CIAT se trouve dans l'incapacité absolue de produire des bilans des trois dernières années d'exercice», dit le CRD. Et d'ajouter que «contrairement aux allégations de l'autorité contractante (ndlr : la NSCT) qui tente de considérer l'attestation de capacité financière comme document de substitution de la preuve de chiffre d'affaires, ladite attestation est exigée comme pièce de facilité de crédit indépendamment de la preuve de chiffre... Il aurait

fallu pour le soumissionnaire CIAT de produire un autre document visant à justifier le défaut de preuve de chiffre d'affaires des trois dernières années». Au finish, CIAT n'est pas qualifiée ; la reprise de l'évaluation des offres relatives au lot n°1 est ordonnée depuis le 16 janvier dernier.

Toujours à la NSCT, une autre attribution a posé problème. Courant juillet 2013, la NSCT lance un appel d'offres international pour la fourniture d'emballages de protection des balles de coton fibre et graine de coton dans les usines d'égrenage. Et l'un des trois lots dudit appel (lot n°1) est attribué provisoirement à la société Sosea Sarl pour la fourniture de 140 tonnes de fil d'acier phosphaté et de 24 tonnes de fil d'acier galvanisé de diamètre 3,66 mm pour fabrication de liens rapides (quick-links). Les soumissionnaires Stea Sarl et Ossara parlent de «doutes sérieux» et demandent de reprendre l'évaluation des offres dans le respect de l'équité et de la transparence. La NSCT ayant qualifié l'offre de Stea Sarl comme conforme mais non moins-disante alors qu'elle reproche à Ossara de n'avoir pas produit d'échantillons. Dans sa décision du 24 janvier dernier, le CRD avance que le recours de Ossara n'est pas fondé tandis que celui de Stea est fondé. En conséquence, après avoir

ordonné la jonction des deux recours, elle prononce l'annulation de l'attribution du lot n°1 et la reprise de l'évaluation des offres dudit lot.

Dans la foulée, l'attribution provisoire à la société Saimex Sarl par Togo Télécom du marché d'acquisition des matériels et mobiliers pour son personnel est contestée par les sociétés Mobilia Sarl et Catage. Dans un premier temps, leurs recours gracieux devant Togo Télécom n'ont pas reçu de réponse. Ici, l'attestation de capacité financière délivrée par l'UTB à l'attributaire Saimex Sarl a été analysée par le CRD. «Il apparaît que non seulement, s'agissant de la garantie bancaire, elle est libellée au conditionnel, mais encore et surtout elle ne porte sur aucun montant quant à la capacité financière ; il est surprenant que l'autorité contractante (ndlr : Togo Télécom) qui a pris soin de relever dans le procès-verbal d'ouverture des offres que la preuve de disponibilité financière du soumissionnaire Saimex Sarl ne porte pas de montant n'ait tiré aucune conséquence de ce manquement».

Au plan de la conformité, Togo Télécom a déclaré l'offre de Saimex Sarl conforme pour l'essentiel. Seulement, relève le CRD, il est

(suite à la page 4)

Sur le marché international

Le café arabica reprend vie

Jean Afolabi

Les cours de l'arabica ont connu un très fort rebond la semaine dernière. C'est peut-être un tournant sur le marché de l'arabica, explique la radio RFI dans sa chronique économique. Les cours ont repris 23% depuis le mois de novembre, où ils avaient atteint leur plus bas niveau depuis sept ans. On pensait que la planète allait encore crouler sous les grains de sucre et de café cette année, mais il n'est plus aussi certain que le Brésil, premier fournisseur de ces deux produits au monde, donne les récoltes record que l'on prévoyait. Les pluies se font attendre en particulier dans les régions caféières de São Paulo et de Minas Gerais ; au pire moment: les caféiers sont pleins de fruits - les cerises de café -, mais ils pourraient tomber au sol par manque d'eau, indiquait Claire Farge lundi.

Le Brésil, c'est un tiers de la production mondiale, c'est pourquoi les marchés du café se sont réveillés de leur torpeur et très brutalement la semaine dernière : les cours ont



gagné 9,5% en cinq jours. Autre inquiétude pour les marchés, l'arabica lavé de Colombie, le «nec plus ultra», ne sort pas du pays, les producteurs colombiens refusent de vendre tant que le gouvernement ne leur aura pas détaillé le montant des subventions auxquelles ils auront droit encore cette année, après trois années difficiles. Cette rétention soutient également les cours.

L'arabica prend sa revanche, doucement mais sûrement. Délaisse au profit du robusta au début de la décennie parce qu'il avait atteint des niveaux de prix trop élevés,

l'arabica est à nouveau très abondant depuis deux ans, il a vu ses prix plonger, et du coup il retrouve la faveur des torréfacteurs en Europe et aux Etats-Unis. L'écart de prix s'est tellement réduit avec le robusta vietnamien, plus corsé et habituellement beaucoup moins cher, qu'il est redevenu très intéressant pour les torréfacteurs de réintégrer l'arabica plus doux et plus noble dans leur mélange, la «tasse». Et ce, sans se ruiner ! Cette nouvelle vogue de l'arabica pourrait contribuer à résorber les stocks plus vite que prévu.

A Yaoundé cette semaine, pour le passage total au tout numérique Les radios et télévisions d'Afrique veulent le report du délai du 17 juin 2015

La déclaration de Yaoundé a sanctionné la 7^{ème} Assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (Uar), tenue les 27 et 28 janvier 2014 dans la capitale du Cameroun. Une déclaration dans laquelle les radios et télévisions du continent demandent le report de l'échéance du 17 juin 2015, fixée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), pour l'arrimage totale au numérique.

Tout de même, l'Uar assure que, malgré les difficultés, les pays membres ont pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de l'année prochaine. Un memorandum a été signé, appelant à faciliter l'accès aux sources de financements afin de permettre un passage harmonieux et réussi au tout numérique. Le memorandum sera soumis à l'Union africaine.

L'Uar veut également emmener les chefs d'Etat d'Afrique à plaider pour une baisse des coûts prohibitifs des droits de retransmission des événements sportifs, notamment ceux de la Confédération africaine de football (Caf). Un appel est lancé aux chaînes africaines pour l'adoption d'une position commune concernant le partage des dividendes numériques.

Au cours des deux jours de travaux, les délégués de la 7^{ème} Assemblée de l'Uar ont également discuté de la production des contenus locaux de qualité par les

chaînes de télé et de radio. Ces médias sont appelés à promouvoir le statut des femmes en leur sein. L'Uar s'est engagée à mettre sur pied un plan de communication plus efficace, afin de rendre plus visibles ses activités. Pour cela, il faut des moyens. C'est pourquoi les pays ont été invités à solder leurs arriérés de cotisations.

En rappel, seuls 2 pays africains sur 54 – à savoir la Tanzanie et l'Ile Maurice – sont déjà prêts pour la Télévision numérique terrestre (Tnt). Le constat a été fait au terme des travaux de la 7^{ème} conférence du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (Riarc) en décembre 2013 à Niamey au Niger. La conférence de Niamey a permis de faire l'état des lieux de la transition vers le tout numérique des médias électroniques des pays africains. «*Nos échanges nous ont aussi permis de découvrir que des expériences de Télévision numérique terrestre existent déjà dans certains pays africains. Il faut sortir de l'anonymat toutes ces belles initiatives, qu'elles émanent du secteur public ou privé, pour les valoriser, pour les modéliser, afin de proposer des solutions qui prennent en compte les intérêts des pays et des citoyens africains*», avait indiqué le président du Conseil supérieur de la communication du Niger,

Abdourahamane Ousmane. Cependant, il ne faut pas ignorer les opportunités de partenariat qui s'offrent aux pays africains, dès lors que celles-ci s'inscrivent dans une logique gagnant-gagnant, surtout si ces propositions peuvent permettre aux pays de bien tracer leurs routes vers le numérique. Face au retard de l'Afrique dans le domaine du numérique, il était aussi question de confronter les points de vue des acteurs de ce secteur : les régulateurs des médias, les institutions internationales et régionales, les opérateurs de télévision et les opérateurs de satellite.

Au Togo, la Télévision nationale (TVT), Radio Lomé et Radio Kara ont été mises sur satellite en août 2013. C'est le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu qui avait appuyé sur le bouton lançant les trois chaînes sur satellite et posé la première pierre de la construction des nouveaux locaux de numérisation de ces chaînes. Le 4 septembre 2012, la ministre des Télécommunications, Cina Lawson, procédait à l'installation du Comité de pilotage du basculement de l'audiovisuel analogique vers le numérique. Le 24 novembre, le processus de numérisation de la TVT a été lancé. Son coût global de 19 milliards francs Cfa prend en compte la production, la formation et la numérisation des équipements.

Sur le marché financier régional

Un total de 209,000 milliards Cfa de bons émis en janvier

Six des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) – dont le Togo – ont émis, en janvier 2014, des bons de trésor d'un montant total de 209,455 milliards de francs Cfa. D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), institut commun d'émission pour lesdits pays, ce montant porte sur sept émissions de bons, dont deux pour le Trésor du Sénégal les 9 et 24 janvier pour 22,405 milliards et 20,250 milliards respectivement, pour un an et deux ans. Le Trésor du Togo en a émis pour 25,000 milliards le 17 janvier dernier pour une durée d'un an.

Tout comme celui du Togo, le Trésor du Bénin en a émis pour 30,000 milliards le 16 janvier pour un an, celui du Burkina pour 27,100

milliards pour trois mois seulement le 23 janvier et celui de la Côte d'Ivoire pour 43,700 milliards pour un an le 16 janvier. C'est le Trésor du Niger qui a bouclé le mois avec une émission de 41,000 milliards le 29 janvier pour une durée d'un an au taux de 4,79%. Le Trésor du Mali est attendu ce mois de février, alors que celui de la Guinée-Bissau n'a pas encore communiqué son programme. En tout, en dehors de la Guinée-Bissau, il est programmé des émissions de bons et d'obligations d'une bagatelle de 2 278,500 milliards de francs.

Le marché monétaire sous régional est caractérisé par une forte évolution durant cette dernière décennie. D'après Adrueb Diouf, directeur de l'agence Umoa-Titre, les fonds levés sont passés de 43 à

2 400 milliards entre 2001 et 2013. En outre, selon Adrien Diouf, il existe des «*niches à exploiter et des zones d'optimisation*». Les bonnes perspectives qu'offre le marché des capitaux est un des corollaires du contexte économique favorable qui règne au niveau de l'Uemoa où les prévisions de croissance affichent un taux global de 7% en 2014, soit un point de plus que l'année précédente.

Créée en mars 2013, l'agence Umoa-Titres est une entité de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest. Elle a pour mission, entre autres, d'aider les pays membres dans la mobilisation de fonds sur les marchés financiers. En 2013, les huit pays de l'Union en ont mobilisé pour un total de 2 053,121 milliards.

Sur le marché interbancaire de l'Umoa

Des emprunts à 18,600 milliards Cfa la dernière semaine de janvier au Togo

Sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la semaine du 21 au 27 janvier 2014, les banques et établissements de crédit de la place Togo ont enregistré des emprunts à hauteur de 18,600 milliards de francs Cfa et des prêts à 12,000 milliards. Ceci porte sur un total de 109,500 milliards pour les prêts dans toute l'Union, et autant pour les emprunts.

Les emprunts au Togo sont notamment à un jour pour 2,000 milliards et à deux semaines pour 14,000 milliards. A un jour, le taux moyen pondéré a été fixé à 3,81%. Tandis que le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 2,60% et 5,75%. A deux semaines, ces trois taux se sont situés respectivement à 5,12%, à 4,50% et à 6,00%.

En termes d'emprunts, les établissements du Burkina Faso n'ont enregistré que cela, à 59,500 milliards. Ils sont beaucoup plus à une semaine, à hauteur de 52,000 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 2,72%. Le taux minimum et le maximum étaient respectivement à 2,50% et à 5,50%. Mais, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), ce sont les

établissements de la Côte d'Ivoire qui ont enregistré le plus de prêts au cours de la même période, à 59,500 milliards. Le Sénégal a fait 22,400 milliards pour les prêts et 17,400 milliards pour les emprunts. Ces derniers sont également à trois mois. Là, les trois taux se sont situés à 5,00%.

Au cours de la même période, le Bénin a fait 8,600 pour les prêts et 7,000 milliards pour les emprunts. Le Mali a enregistré 3,000 milliards pour les prêts et les emprunts, dont 1,500 milliards à un mois. Le taux moyen pondéré s'est situé à 4,80%, le taux minimum à 4,50% et le maximum à 5,00%. Le Niger et la Guinée-Bissau n'ont enregistré que des prêts, à 3,000 milliards et 1,000 milliard respectivement.

Selon la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en décembre 2013 par un accroissement du volume des transactions et des taux d'intérêt.



Siège Social de l'UTB à Lomé

confondues, s'est établi à 143,9 milliards en décembre 2013 contre 130,1 milliards en novembre 2013. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 3,93% en décembre 2013, en hausse de 16 points de base par rapport à novembre 2013. Sur le marché à une semaine, les opérations ont enregistré une baisse de 24,5 milliards pour s'établir à 41,7 milliards au cours du mois sous revue. Le taux d'intérêt des opérations à une semaine est ressorti à 3,08% contre 2,93% le mois précédent.

Marchés publics dans le secteur cotonnier

Recours gagnants des sociétés Wabco Cotia et Stea Sarl contre la NSCT, pour mauvaise attribution

(suite de la page 3)

inconcevable voire inadmissible qu'après avoir pris soin de définir des dimensions minimales et maximales, compte tenu des besoins à satisfaire, l'autorité contractante se permette de justifier des écarts en termes d'atouts pour elle. «*Un tel traitement réservé à l'offre de Saimex Sarl rompt le principe d'égalité de traitement des candidats*». Pis est, sur la non-conformité des offres des soumissionnaires Mobilia Sarl et Catage déclarée par Togo Télécom, le CRD réplique : «*Mobilia Sarl et Catage ont bel et bien produit dans leurs offres des spécifications*

techniques qui méritent d'être évaluées par rapport à celles du dossier d'appel d'offres». Les recours sont fondés ; l'attribution du marché à Saimex Sarl est annulée et il est ordonné la reprise de l'évaluation des offres dans une décision rendue le 22 janvier 2014.

Enfin, c'est une mainlevée de la mesure de suspension du 16 janvier dernier qui est ordonnée le 31 janvier 2014 par le CRD dans le différend qui oppose la société STNT au ministère des enseignements primaire et secondaire. Ce dernier ayant, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Education et

Renforcement Institutionnel (PERI) et avec l'appui financier de l'Association Internationale de Développement (IDA), lancé en octobre dernier l'appel d'offres pour la fourniture de matériels informatiques et bureautiques en vue d'équiper les nouvelles inspections des enseignements préscolaire et primaire : 14 micro-ordinateurs de bureau, 14 photocopieurs, 14 imprimantes, 14 onduleurs de 1000 VA et 14 multiprises. L'attribution provisoire avait choisi l'Ets Global Consulting Ingenierie (GCI). Le recours du soumissionnaire STNT n'est pas fondé.

JEUX OLYMPIQUES DE SOCHI

Plus de moyens pour plus de médailles

Le niveau de vie de ses habitants influe-t-il sur la performance sportive ? Oui, selon le cabinet PwC. Il existe un lien entre le revenu par habitant et les médailles olympiques.

La Russie devrait profiter de son statut de pays hôte pour empocher 25 médailles et serait la 3e sur le podium olympique à Sotchi, derrière les Etats-Unis (35) et l'Allemagne (26), selon les prévisions du cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers (PwC).

En croisant un faisceau de données qui vont du Produit intérieur brut (PIB) au nombre de stations de ski (qui permet un accès plus ou moins aisé aux équipements) et au degré d'enseignement, PwC voit la France au dixième rang des nations avec neuf médailles, bien après le Canada (23), l'Autriche (22) et la Norvège (21).

PwC avait déjà établi des estimations pour les trois derniers Jeux Olympiques d'été. Pour Londres, en 2012, le cabinet avait vu juste. La France supposée rafler 37 médailles selon ses calculs en avait rapporté 34. PwC avait également prédit 113 médailles pour les Etats-Unis pour 104 obtenues finalement ou encore une prévision de 87 médailles pour la Chine, répartie de Londres avec 88 breloques.

"Les pays les plus développés



Alessia Afi Dipol, italo-togolaise concourra en ski alpin sur l'épreuve du slalom.

avec un climat adapté aux sports d'hiver dominant le podium des prévisions de médailles" note PwC. "Mais l'Autriche et la Norvège démontrent qu'une plus petite économie peut rencontrer un certain succès aux JO" puisque leur nombre de médailles estimé dépasse de loin celui de la Chine (15 médailles et 2e PIB mondial derrière les Etats-Unis) alors que ces deux pays se

classent respectivement aux 37e et 46e rang par leur PIB.

"La tradition et l'héritage jouent également un grand rôle, note Stéphane Salustro, spécialiste du sport chez PwC. C'est le cas pour la Suisse ou l'Autriche qui sont de petits pays, mais avec une richesse et un nombre de stations par habitant élevés."

Pour sa première participation à

des Jeux d'hiver, le Togo sera probablement la plus importante délégation africaine à Sotchi. La skieuse de fond Mathilde Petitjean Amivi, franco-togolaise s'entraîne dans les Alpes françaises, a décroché sa qualification et participera au 10 km classique. Elle sera accompagnée d'Alessia Afi Dipol, italo-togolaise qui concourra en ski alpin sur l'épreuve du slalom.

ATHLETISME/

Revalorisation des primes des athlètes à l'Ascension Mont Cameroun

Les primes de participation ont été revues à la hausse à la Course de l'Espoir, plus connue sous l'Ascension de Mont Cameroun dont la dix-neuvième édition se dispute le 15 février 2014 avec la participation de plus de 2000 athlètes en provenance d'une quinzaine de pays à travers le monde.

Ainsi dans la catégorie des seniors, au terme d'une quarantaine de kilomètres parsemés d'embûches, les vainqueurs dames et messieurs recevront une prime de 10 millions de francs CFA, contre 3 millions de francs CFA, a-t-on appris auprès du comité d'organisation.

Chez les juniors, qui vont courir sur une distance de 19 kilomètres, les vainqueurs empocheront 3 millions francs CFA contre 1,5 million de francs précédemment.

L'une des innovations de la 19ème édition de l'Ascension du Mont Cameroun, c'est l'institution d'une catégorie dénommée "course populaire" de 5 kilomètres, au bout desquels les deux premiers toucheront une enveloppe de 1 million de francs CFA.

Pour mieux agrémenter la compétition, les organisateurs annoncent la tenue d'une foire culturelle, artistique et touristique, question non seulement de mieux vendre les potentialités économiques du pays, mais également, une "occasion de mieux agrémenter la compétition".

En dehors des compétiteurs ayant participé aux 3 dernières éditions, les autres athlètes devront s'acquitter de frais d'inscription qui s'élèvent à 5000 francs CFA dont les recettes, seront consacrées à des œuvres humanitaires.

BASKETBALL/

Le Sénégal participera à la Coupe du monde

L'équipe masculine de basket du Sénégal participera à la Coupe du monde prévue en Espagne après le paiement de sa dette à la Fédération internationale de basket (FIBA), a-t-on appris de source informée, samedi.

La décision a été prise par le Comité central de la Fédération internationale de basket qui a rencontré en Suisse le Comité sénégalais de normalisation du basket, a précisé la même source, soulignant que le Sénégal a épongé sa dette.

Le Sénégal devait impérativement payer sa dette à la FIBA qui s'élevait à un peu plus de 310 millions de francs CFA avant de prendre part à la coupe du monde de basket 2014, avait récemment annoncé Serigne Mboup, président du Comité de normalisation du basket (CNBS).

Classés 3-èmes aux derniers championnats d'Afrique des nations masculin qui avaient eu lieu en août dernier à Abidjan (Côte d'Ivoire), les Lions avaient acquis leur qualification sur le terrain.

La dette vis-à-vis de FIBA est constituée par les différentes sanctions et les retards dans les cotisations et les engagements des équipes nationales dans les compétitions internationales.

Selon M. Mboup, il faudrait un miracle pour que le Sénégal prenne part à la coupe du monde à cause de la suspension "de ces équipes nationales, de ses effectifs, de ses techniciens" aux activités de la coupe du monde 2014.

Le Sénégal est suspendu de toutes les activités de la FIBA après des fraudes sur l'âge commises par des joueurs sénégalais dans les Championnats d'Afrique des moins de 18 ans aussi bien chez les filles que chez les garçons.

FOOTBALL

CHAN 2014 : la Libye sacrée championne

La Libye a remporté, samedi, à Cape Town, la 3ème édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2014) en battant les Blacks Stars du Ghana (4-3) aux tirs butts après le temps réglementaire soldé (0-0), insuffisant pour départager les deux sélections à cette finale.

Comme lors des matches de la demi-finale, la finale entre Libyens et Ghanéens est passée par toutes les étapes prévues avant de livrer son verdict. Mais, à l'épreuve des tirs, ce sont les Libyens qui parviennent à concrétiser quatre tirs contre trois pour le Ghana.

Le Ghana qui entendait décrocher cette coupe pour réparer la déconvenue en finale du CHAN 2009 en Côte d'Ivoire devant les Congolais, est tombé sur un roc. Car, la Libye, tel un roseau, a plié sans rompre dans le temps réglementaire suivi des 30 minutes de

prolongation.

S'affrontant pour la deuxième fois dans ce tournoi, car, issus du même groupe C, le temps réglementaire n'est toujours pas parvenu à désigner un vainqueur entre Ghanéens et Libyens qui avaient déjà enregistré un nul (1-1) en match de poule.

Présentés par les analystes sportifs comme faisant figure d'outsiders de la compétition, les Chevaliers de la Méditerranée auront une fois de plus, fait déjouer tous les pronostics, en se hissant sur la plus haute marche du podium, reléguant encore une fois, les

Blacks Stars au second plan avec une médaille d'argent.

Le CHAN est une compétition exclusivement réservée aux athlètes évoluant dans les championnats disputés sur le continent africain.

Il s'est agi pour les initiateurs de permettre aux footballeurs africains qui jouent dans les championnats locaux de s'exprimer en mettant en lumière leurs talents dans un cadre compétitif continental.

Ce qui pourrait leur offrir des opportunités ou la chance d'être cooptés par les chasseurs de ta-

lents qui prennent part à ces types d'événements sportifs. Ce tournoi dont la première édition organisée en 2009, en Côte d'Ivoire, a été remportée par la République démocratique du Congo qui avait mis les Blacks Stars sous l'éteignoir grâce un score de trois buts à zéro.

En 2011, au Soudan, ce sont les Tunisiens qui s'illustrent de la meilleure manière en arrachant le trophée face aux Marocains. La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que la prochaine édition du CHAN se tiendra en 2016 au Rwanda.

Transfert/ l'Angleterre domine le marché

Le mercato d'hiver s'est terminé vendredi soir. Durant un mois, les clubs ont eu l'occasion de peaufiner leur effectif avant d'aborder la dernière ligne droite de leur championnat respectif. Retour en chiffres sur les transferts réalisés lors de ce mois de janvier.

Quel Pays a dépensé le plus ?

Sans conteste, l'Angleterre est le pays qui a dépensé le plus d'argent ce hiver. Notamment à cause du transfert de Juan Mata de Chelsea vers Manchester United. Acheté 44,5 millions d'euros par les Red Devils, l'international espagnol constitue du même coup le plus gros transfert de ce mercato hivernal. Chelsea s'est aussi fait plaisir, avec les arrivées de Matic (25 millions), Salah (13,2 millions), et Zouma (14,6 millions). Le troisième grand acteur anglais de ce mercato a été Fulham, qui en plus des arrivées d'Holtby (prêt) et d'Heitinga (gratuit), a cassé sa tirelire pour l'international grec Konstantinos Mitroglou (15,2 millions). Enfin, Hull

City s'est aussi distingué avec les arrivées de Jelavic (7,8 millions) et Long (8,5 millions). Au total, la Premier League dépensé une somme estimée à 146,4 millions d'euros.

Quel club a dépensé le plus ?

Il s'agit donc de Chelsea. Avec un total de 52,8 millions d'euros dépensés pour les arrivées de Matic, Salah et Zouma, les Blues devancent les Red Devils qui ont dépensé 44,5 millions pour leur arracher Juan Mata. Une vente qui permet au club de José Mourinho de ne pas avoir une balance déficitaire. Il faut en effet rajouter la vente de Kevin De Bruyne à Wolfsburg (17 millions), pour se rendre compte que Roman



Abramovich a réussi à faire une plus-value de 8,9 millions lors du mois de janvier. Reste à savoir sur le terrain si les Londoniens ont fait des bonnes affaires lors de ce mercato hivernal. Les Red Devils sont donc le

deuxième club à avoir le plus dépensé cet hiver pour faire venir Mata (44,5 millions), alors que le Paris Saint-Germain, avec l'arrivée de Yohan Cabaye (25 millions), complète le podium.

banque atlantique
FAITE POUR VOUS

flooz
Envoyer de l'argent devient si simple !
no limit

Vous cherchez un moyen rapide, sûr et sans contrainte d'envoyer de l'argent à vos proches ?
Optez pour Flooz et transférez de l'argent à vos proches ayant un numéro Moov. Le bénéficiaire le reçoit instantanément sur son téléphone et peut le retirer dans tous les points de vente Flooz.
Frais d'envoi gratuits jusqu'au 30 septembre 2013.
Tapez *155# dès maintenant et laissez-vous guider.

EXCLUSIVITE MOOV

flooz

Frais de transfert à partir de 100 FCFA vers tout le Togo.
Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

www.moov.tg

REPERES

Accélérer le processus de la réconciliation nationale

Le Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez, a souhaité jeudi 30 janvier qu'"un dynamisme nouveau soit insufflé dans le processus de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR."

Ayant foi en la démarche du gouvernement, M Berlanga-Martinez suggère que le processus de la réconciliation nationale soit davantage accéléré. En effet, à l'ouverture d'un atelier de plaidoyer à l'intention des cadres des départements ministériels, le vice-président de la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité, le Prof. Magloire Kouakouvi, s'est dit préoccupé par la lenteur dans le processus. "Depuis la remise du Rapport au Chef de l'Etat en avril 2012, à ce jour, l'on n'a observé aucune évolution notable dans la mise en œuvre des recommandations de la CVJR", avance le Prof. Kouakouvi. Répondant aux préoccupations de la Plateforme, le Chef de la délégation de l'UE fait savoir qu'"un nombre limité de recommandations ont été déjà mis en œuvre sur les 68 contenues dans ledit rapport". Il a saisi l'occasion pour dénoncer la "vindictes populaire" sans procès à laquelle certains concitoyens se livrent. Allusion faite à un voleur, brûlé vif en milieu de semaine près de l'Aéroport internationale Gnassingbé Eyadéma de Lomé. Nicolas Berlanga-Martinez a réaffirmé l'appui de son institution pour que le processus puisse accélérer et aboutir à la réconciliation des fils et filles d'une même nation.

Pour une véritable croissance et promotion de l'emploi

L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi(ANPE) se dote de deux documents stratégiques soumis à l'appréciation des organisations des employeurs et des employés le mardi 28 janvier 2014.

Les deux documents, le premier est un plan opérationnel sur la période 2014-2016 et cible les actions prioritaires de l'institution pour une véritable croissance accélérée et de promotion de l'emploi au Togo et le second, est un programme pilote de service d'aide à la personne qui ambitionne de rendre professionnel le travail des domestiques. C'est grâce à l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD) et du Bureau International du Travail(BIT) que les documents ont pu voir le jour. Les participants à la cérémonie de validation ont fait une étude approfondie des documents avant de les valider. Pour le PNUD et le BIT, les deux documents s'inscrivent dans la droite ligne de la politique nationale de l'emploi au Togo. Les deux institutions onusiennes ont réitéré leurs engagements à accompagner le Togo dans cette logique.

L'espoir de l'ambassadeur de Chine au Togo

L'Ambassadeur de Chine au Togo, Liu Yuxi, interrogé sur l'état des relations entre son pays la Chine et le Togo, a été très catégorique : il est au beau fixe.

Selon l'Ambassadeur, les relations entre le Togo et la Chine sont au beau fixe dans divers domaines. La Chine est un partenaire privilégié très important pour les autorités togolaises. De grands chantiers de développement, d'infrastructures sont exécutés au Togo par les entreprises chinoises. Raison pour laquelle, M.Liu Yuxi compte développer davantage les relations d'amitié et de coopération. "Les relations entre le Togo et la Chine se porte bien. Nous avons une très belle coopération dans divers domaines : agriculture, l'éducation, la santé etc. Je suis sûr que, les relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays vont être renforcées", a déclaré M.Yuxi. A l'en croire, le Togo est très important pour la Chine, avant de qualifier les Togolais de talentueux et nourrit l'espoir que le Togo va connaître très vite un développement.

La traque de la musaraigne, de Florent Couao-Zotti

Vient de paraître

Florent Couao-Zotti n'est pas que l'écrivain majeur, en tout cas le plus prolifique de la littérature béninoise, il se particularise comme un touche-à-tout, d'où le qualificatif d'auteur protéiforme dont l'affublent les journalistes béninois. Ecrivain, dramaturge, scénariste de cinéma et de bande dessinée, Florent Couao-Zotti est à toutes les sauces (gombo ?). Son art se situe est à mi-chemin entre le polar et le roman. Lauréat du Prix Ahmadou Kourouma 2010, il vient de faire paraître **La traque de la musaraigne**, aux éditions Jigal, maison spécialisée dans le polar.

Dans ce roman, comme dans tout bon polar, l'auteur est à cheval



surl'actualité africaine, jalonnée par le crime organisé, les forfaits des mouvements intégristes musulmans,

et des filles qui rêvent de tenter des aventures en Europe avec Blancs.

Voici le résumé de la quatrième de couverture : «Quand Stéphane Néguierec, jeune Breton un brin rêveur, poète à ses heures, amoureux du large et des horizons lointains, débarque à Cotonou, au Bénin, il ne sait pas encore que question dépaysement, il va être servi ! Aux paysages enchanteurs qui l'électrisent, s'ajoutent les charmes des filles aux courbes délicieuses et notamment, ceux de la mystérieuse Deborah Palmer qui lui propose très vite un mariage blanc contre une fortune en billets verts. À l'autre bout de la ville, Jésus Light, un voyou ghanéen, traque

sans relâche sa femme, Pamela, partie précipitamment avec le butin de son dernier casse... En temps normal, leurs chemins n'auraient jamais dû se croiser... Mais c'était sans compter sur cette bande de ravisseurs islamistes venus du Nigéria voisin à la recherche d'otages européens...».

Florent Couao-Zotti a écrit plusieurs romans dont **Ce soleil où j'ai toujours soif**, **Notre pain de chaque jour**, (Le Serpent à plumes, Paris), **L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes**, (Le Serpent à plumes, Paris), **Notre pain de chaque nuit**, (J'ai lu, Paris, 2000) et **Poulet bicyclette et Cie**.

Bande dessinée

Bill Watterson primé à Angoulême

Le festival de Bande dessinée d'Angoulême qui vient de prendre, a attribué le Grand Prix du Festival à Bill Watterson. Le père de Calvin et Hobbes, ces strips comiques que l'on peut lire de 1985 à 1995 dans l'International Herald Tribune (pour l'auteur de cet article) et dans plusieurs journaux. Il s'agit en fait de l'histoire d'un petit garçon et de son tigre en peluche.

L'histoire passe souvent en séries, mais c'est si bien fait que le lecteur n'a pas besoin d'être régulier. Une seule série suffit pour entrer dans l'histoire. Bill Watterson a vendu 23 millions d'albums, et devenu très célèbre, il décide de tout arrêter, de fuir la presse et le merchandising et de vivre reclus. Cela n'a pas empêché les votants du festival d'Angoulême (le jury était ouvert à 1 500 auteurs) de le choisir en majorité dimanche pour le Grand Prix. Il devance Alan Moore et le Japonais Katsuhiro Tomo.

Récompenser Watterson, c'est

rendre hommage à l'enfant qui est en nous. Acelui, qui, face à la mome normalité des adultes, préfère le rêve, la folie, le jeu. Il n'y a pas de débats : contrairement à ce que pensent les parents de Calvin, Hobbes, de toute évidence, est vivant. Il est le compagnon idéal, celui qui est dans notre tête et ne nous a jamais trahis.

Fin 2013 est sorti l'intégrale de Calvin & Hobbes, 1 456 pages de bonheur. Comme ce strip, de 1988, les deux rêveurs jouent aux cow-boys. Ils se tirent furieusement dessus. Le petit garçon n'a plus de balles. «Ha ! Ha ! Ça fait six coups ! Tu n'as plus de balles ! Je te tiens, coyote !», se réjouit Hobbes. «Zap», répond l'autre sans se décontenancer. «Zap ?» «J'ai changé de jeu». N'oubliez jamais que si vous le souhaitez, vous pouvez être le roi du monde, de votre monde imaginaire, le plus beau de tous.

Nécrologie

L'acteur Philip Seymour Hoffman est décédé

L'acteur Philip Seymour Hoffman est décédé dimanche 2 février à New York, rapporte le Wall Street Journal citant un responsable de la police locale. Agé de 46 ans, le comédien a été retrouvé mort dans son appartement du West Village à Manhattan. Une enquête est en cours et les causes du décès restent à déterminer mais d'après le New York Times, les premiers indices laissent penser à une overdose.

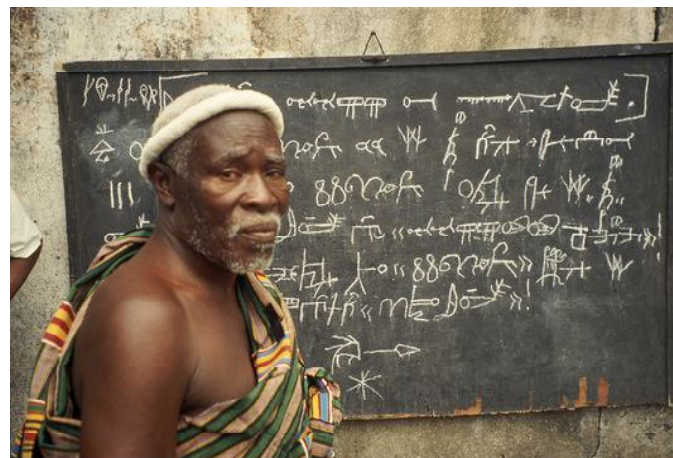
Le comédien, qui aurait suivi une cure de désintoxication l'an dernier, a été trouvé avec une aiguille dans le bras, non loin d'une enveloppe contenant à première vue de

l'héroïne.

En 1997, son premier grand rôle dans Boogie Nights marque le début d'une longue et fructueuse collaboration avec le réalisateur Paul Thomas Anderson. Il était déjà apparu dans Sydney, premier long métrage du cinéaste et enchaînera avec Magnolia, Punch-Drunk Love et The Master. Dans ce dernier, il livre une étonnante prestation sous les traits de Lancaster Dodd, idéologue ambitieux qui prétend révolutionner le mental humain et gourou d'une secte qui rappelle l'église de Scientologie sans la nommer.

Nécrologie

Disparition de l'artiste ivoirien Frédéric Bruly Bouabré



Le dessinateur et poète, inventeur d'une langue, le bété, s'est éteint à l'âge de 94 ans. C'est à Yopougon, un des quartiers d'Abidjan, que Frédéric Bruly Bouabré est décédé ce mardi 28 janvier. L'artiste touche-à-tout s'est éteint dans le calme et l'intimité, à son domicile, âgé de 94 ans. Il n'a cessé d'explorer les chemins artistiques de la différence, traquant un peu partout les traces du sensible. Ainsi, tantôt poète, écrivain ou encore prophète, Frédéric Bruly Bouabré a consacré son existence à la recherche d'une universalité artistique dépassant les contingences hétéroclites, et cela dans un cheminement volontairement pluriel. C'est à partir d'une révélation ou du moins d'une renaissance que l'Ivoirien s'est consacré à édifier l'œuvre de toute une vie : « Le ciel s'ouvrit devant mes yeux et 7 soleils colorés décrivent un cercle de beauté autour de leur Mère-Soleil, je devins Cheik Nadro : celui qui n'oublie pas. » Mondialement connu pour avoir inventé une langue originale, le bété, Frédéric Bruly Bouabré l'a voulue aussi proche de la culture africaine que d'une symbolique de l'universalité du langage. En 1958, le naturaliste et anthropologue Théodore Monod avait consacré une étude au phénomène, intitulant son texte,

«Un nouvel alphabet ouest-africain : le bété» (Bulletin d'information de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN)). Ce sont parallèlement ces dessins qui l'ont fait connaître au public européen. À travers plusieurs milliers de réalisations, souvent sur support cartonné, l'artiste se mue en conteur du quotidien mais aussi en interprète mystique d'une cosmologie bété riche en références. Ce n'est pas sans rappeler parfois un Basquiat que l'artiste développe un trait singulier. Jouant avec les couleurs chaudes, il trace les silhouettes faussement grossières de personnages à la bonhomie franche ou au contraire, présentant des faciès crispés à la foule. Frédéric Bruly Bouabré avait connu la consécration à partir de 1989, date à laquelle il enchaîna les expositions en Europe, notamment celle des « Magiciens de la terre », proposée conjointement par le centre Georges Pompidou et la grande Halle de la Villette. Exposé à Berlin et Francfort en 1993, il avait également fait l'objet d'une programmation à la Tate Modern de Londres en 2010. Sa dernière participation à une manifestation artistique remonte à l'année dernière, lors de la Biennale de Venise.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Transhumance au Togo

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs préoccupent au plus haut niveau

* Une rencontre sur la transhumance en mi-février à Blitta

La saison des affrontements entre agriculteurs et éleveurs a repris cette année avec la transhumance. Les peuls propriétaires de troupeaux sont accusés d'avoir causé des dégâts dans les plantations. Comme solution, une délégation interministérielle a sensibilisé les acteurs concernés sur toute l'étendue du territoire. La ville de Notsè dans la préfecture de Haho, a également accueilli cette délégation le 31 janvier 2014.

Etonam Sossou

Depuis de nombreuses années, et de façon cyclique, des affrontements opposent des éleveurs aux agriculteurs dans bon nombre de régions au Togo du fait de la transhumance. La situation s'est souvent soldée par des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Au début de cette année, le phénomène s'est répété. Des bagarres ont éclaté entre éleveurs et agriculteurs dans plusieurs localités telles que Wahala et Datcha. Les autorités togolaises estiment qu'il faut maintenant identifier les causes, définir des solutions et sanctionner les coupables. C'est dans cette optique qu'une délégation des ministres de

la décentralisation et des collectivités locales Gilbert Bawara, de l'agriculture Ouro-Koura Agadazi ainsi que de la sécurité et de la protection civile Yark Damehane, a rencontré les peulhs, les préfets, les chefs traditionnels, ... de la région des plateaux le 31 janvier 2014 à Notsè.

Après échanges entre les acteurs, il est démontré qu'il y a un problème de communication entre les bouviers et les populations autochtones lié à la barrière linguistique. Et, dans la majorité des cas ce sont les peulhs transhumants, difficiles à identifier, très mobiles qui commettent les bavures. Mais souvent les populations répriment sévèrement les peulhs sédentaires à la place des transhumants.

Pour le ministre de la décentralisation, de l'administration territoriale et des collectivités locales, Gilbert Bawara, les préfets doivent s'impliquer d'avantage dans la résolution de ce problème en allant régulièrement vers les populations. « Nous n'allons plus permettre qu'un coupable soit remis en liberté sous la pression d'un ministre ou d'un député. Si un bouvier commet une infraction il faut qu'il soit puni » a précisé Gilbert Bawara.

Peulhs et autochtones s'accusent mutuellement. « On ne peut pas les accepter s'ils ne respectent les lois de notre pays, même si ce sont les milliards qu'ils apportent au Togolais. Ils disent qu'ils luttent contre la misère mais ils créent la misère et l'amassent pour nous,



La table d'honneur lors de la rencontre

qu'allons-nous faire sans manger du maïs et du manioc que nous cultivons ? » S'interroge une femme rurale

Du côté des peuls, on s'étonne plutôt du silence des autorités face aux accusations dont ils sont victimes et qu'ils trouvent infondées.

Ils s'estiment brimés, marginalisés et rejetés par les autres communautés togolaises. L'un des responsables parle de martyrs. « Les éleveurs ont des problèmes dans tout le pays, ils sont tués ici, ils sont renvoyés par là et ça tombe dans le silence. Certains étaient là

avant les indépendances et aujourd'hui on leur dit qu'ils ne sont pas togolais, qu'ils n'ont pas un bout de terre », lance-t-il tendu. « Le peuhl, ce n'est pas parce qu'ils conduisent les bêtes qu'ils sont devenus des bêtes. Le peuhl, il est togolais il a des problèmes d'accès aux ressources. Agriculteurs et éleveurs, nous devons partager ces ressources ». A ajouté un autre peuhl

Pour certains responsables, le problème se trouve dans les textes de la transhumance complètement dépassés. « Ces textes sont totalement caducs, il faut que l'Etat prenne des dispositions », propose un agriculteur.

En attendant les parties continuent de se regarder en chien de faïence et le gouvernement annonce une rencontre sur la transhumance en mi-février à Blitta.

Téléphonie mobile

Moov-Togo démarre les activités du programme «Weena»

La société de téléphonie mobile Moov Togo a remis des lots de matériels aux premières bénéficiaires du projet dénommé Weena, le 1^{er} Février à Lomé. Composés de phone box, de parasol, de chargeur solaire, de kit Moov avec crédit initial de 500F, de chasuble et de téléphone, ces matériels vont permettre aux bénéficiaires de commercialiser les produits Weena sur toute l'étendue du territoire.

Le Directeur commercial et marketing, Soumaila Cissé, en situant le cadre du projet, a insisté sur l'engagement citoyen de Moov qui souhaite contribuer fortement au développement économique des communautés et qui a déjà développé ces dernières années des initiatives en appui aux communautés à la base.

Le projet Weena, s'inscrit dans la vision d'aide aux communautés



vulnérables. Weena va permettre de bien structurer les actions de Moov-Togo à l'endroit des communautés à l'intérieur du pays dans le monde rural et d'intervenir dans les aspects sociaux auprès de ces communautés en finançant des projets et en boostant l'entrepreneuriat féminin.

Moov-Togo a également offert un chèque d'une valeur de

5.240.000Fcf à cinq groupements de femmes de la région maritime pour renforcer leur capacité de production.

Au nombre des actions de lancement de ce projet on peut citer l'installation de 100 femmes comme point de contacts Moov par Flooz et le financement de 18 groupements de femmes par les ambassadrices Weena.

Promotion du textile au Togo

La CCIT organise la 1ère foire du pagne à Lomé

La Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), organise du 22 au 29 avril 2014, la première foire du pagne sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé. Dénommé « le pagne en fête », cet événement à caractère international, sera un grand espace de rencontres et d'échanges entre les acteurs et professionnels du pagne et textile africains d'une part, puis entre les acteurs des différents corps de métiers du secteur et du grand public, d'autre part. « Le pagne en fête » constitue un véritable tremplin, une excellente opportunité de promotion et de vente de pagne, des dernières innovations et créations de pagne africain avec une lumière particulière sur les légendaires Nana Benz du Togo. Pour le Directeur Général de la CCIT, M.



Broohm Djahlin, cette foire va pérenniser et renforcer les activités liées au secteur du textile et redonner à Lomé sa place de capitale de Pagne d'époque ou d'atan.

Entre autres objectifs, cet événement fera la promotion des produits et services proposés par les sociétés, les entreprises ainsi que les agences concernées. Pour les commerçants du pagne, premières cibles de cette manifestation, il s'agit d'une occasion

commerciale et de promotion exceptionnelle.

Les expositions-vente de pagnes et accessoires, des conférences ateliers pratiques, des défilés de mode sont les principales activités qui se dérouleront au cours de cet événement.

Pour donner une dimension nationale à cette foire, la CCIT, va faire partager l'évènement avec les populations des villes et contrées de l'intérieur du pays du 08 au 14 mai 2014.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°266 DE LOTO KADOO DU 24 JANVIER 2014

Merci de prendre part au tirage de LOTO KADOO de ce vendredi 3 Janvier 2014, le tirage de Loto Kadoo que nous assistons porte le N° 267.

Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, ce sont les villes de LOME, ADETA, NOTSE, ATAKPAME, ANIE et SOKODE qui ont enregistré des gagnants de gros lots.

Dans la capitale, ce sont un lot de 577.200F CFA, trois lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA, un gros lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 9.000.000F CFA qui ont été gagnées par nos parieurs, auprès des opérateurs 30032, 3328, 5827, 6928, 6610, 6610, 60232, 9017 et 60038

A ADETA, nous avons enregistré un lot de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA sur le point de vente 4102 et 4165.

La ville d'ANIE s'est démarquée par deux lots de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA gagnés sur les points de vente 2455, 2462 et 20401

Ainsi les opérateurs 2222, 2028, 20026, 1210 et 1221 situés respectivement à NOTSE, ATAKPAME et SOKODE, ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°267 de Loto Kadoo du Vendredi 31 Janvier 2014
Numéro de base

39

10

34

09

58

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 677 de Lotto Diamant du lundi 03 Février 2014
Numéro de base

**

**

**

**

**